

## **Renseignements relatifs au transport pour les élèves des écoles secondaires Mont-Bleu et de l'Île**

### **Renseignements pour les élèves des écoles secondaires Mont-Bleu et de l'Île**

De nouveaux avis de transport ont été transmis par courriel à tous les parents de l'école le lundi 26 novembre 2018, peu importe que les élèves aient droit au transport ou non. Si vous n'avez pas reçu de courriel, veuillez communiquer avec le secrétariat de l'école de votre enfant pour obtenir les renseignements à ce sujet.

Les nouveaux horaires du transport entreront en vigueur le lundi 3 décembre 2018.

Les élèves transportés par la STO pourront consulter les nouveaux horaires vers le Centre Asticou et l'École secondaire de l'Île à compter du 26 novembre 2018, à l'adresse suivante : [STO- Parcours pour les écoles secondaires](#) .

Les élèves transportés par autobus jaunes et par berlines auront les détails, quant à l'horaire et au point d'embarquement, dans l'avis de transport.

### **École secondaire Mont-Bleu**

Les horaires des autobus seront ajustés selon l'horaire de l'école, soit pour le début des classes à 8 h 25. En fin de journée, les autobus quitteront l'école vers 14 h 55.

La zone de distance de marche a été recalculée en fonction de la localisation du Centre Asticou. Cela a comme résultat que des élèves qui étaient transportés par la STO en début d'année scolaire peuvent maintenant être à distance de marche et vice-versa.

De plus, comme le centre Asticou est situé en retrait du boulevard de la Cité-des-Jeunes, la distance entre ce boulevard et ce centre a été considérée dans le calcul.

Le point d'embarquement et de débarquement se fera près de la section du centre occupée par l'école.

Vous pouvez consulter les plans de transport et de trajet pour les piétons sur le site internet de la commission scolaire à l'adresse suivante : [http://www.cspo.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/Plan\\_transport\\_ESMB\\_Asticou\\_Final.pdf](http://www.cspo.qc.ca/wp-content/uploads/2018/11/Plan_transport_ESMB_Asticou_Final.pdf).

Ces plans indiquent aussi à quel endroit les parents peuvent laisser leur enfant lorsqu'ils les conduisent à l'école. Nous vous demandons de respecter la zone désignée (stationnement P9) afin d'assurer le bon déroulement du transport ainsi que la sécurité des élèves.

## **École secondaire de l'Île**

Les horaires des autobus seront ajustés selon les heures habituelles de l'école, soit pour le début des classes à 8 h 40. En fin de journée, les autobus quitteront l'école à 15 h 20, comme cela se faisait au début de l'année scolaire.

Les élèves transportés et qui habitent en milieu urbain utiliseront les services de la STO tant pour aller à l'école que pour retourner à la maison. Pour ces élèves, la dernière journée de transport par autobus jaunes, à la fin des classes (17 h 35), sera le 30 novembre 2018.

Les titres de transport émis pour les élèves marcheurs, valides de 17 h à 20 h seront annulés. Le 30 novembre 2018 sera la dernière journée où ces titres seront en vigueur.

La direction de l'organisation scolaire et du transport